



## Bulletin de veille Intérim N°15 - mai 2026

Objectif : *connaître à la fois le discours universitaire et le discours des agences d'emploi afin d'avoir une vision globale des problématiques et des mesures de prévention à mettre en place dans le secteur de l'intérim.*

*La validation des informations fournies (exactitude, fiabilité, pertinence par rapport aux principes de prévention, etc.) est du ressort des auteurs des articles signalés dans la veille. Les informations ne sont pas le reflet de la position de l'INRS. Les éléments issus de cette veille sont fournis sans garantie d'exhaustivité.*

*Les liens mentionnés dans le bulletin donnent accès aux documents sous réserve d'un abonnement à la ressource.*

Les bulletins de veille sont disponibles sur le [portail documentaire de l'INRS](#). L'abonnement permet de recevoir une alerte mail lors de la publication d'un nouveau bulletin (bouton « M'abonner » disponible après connexion à son compte).

### Table des matières

<b>Recours au travail intérimaire par les entreprises utilisatrices.....</b>	<b>2</b>
<b>Emploi des travailleurs en intérim.....</b>	<b>3</b>
<b>Activités des agences d'emploi et des entreprises de travail temporaire .....</b>	<b>5</b>
<b>Santé sécurité au travail des intérimaires.....</b>	<b>6</b>
<b>Action en santé sécurité au travail dans le domaine de l'intérim.....</b>	<b>8</b>
<b>Intérim autres .....</b>	<b>9</b>

## Recours au travail intérimaire par les entreprises utilisatrices

### « On a quelqu'un lundi ? »

JOURDAN Camille – Empan, n°141, vol. 1, 2026, pp. 26-33

Depuis la loi Rist, sur l'unité de psychiatrie où je travaille, nous sommes soumis au changement régulier de médecin psychiatre, voire à son absence totale. Soignants et soignés doivent s'adapter à celui ou celle qui arrivera ou pas. Les habitudes de travail ne sont plus évidentes, des espaces sont à défendre, notre inquiétude est présente. Comment rester disponible pour prendre soin et maintenir une continuité, en contrepoint de la fragmentation induite par les changements de psychiatre ?

DOI : <https://doi.org/10.3917/empan.141.0026>

URL : <https://shs.cairn.info/revue-empan-2026-1-page-26?lang=fr>

## Emploi des travailleurs en intérim

### L'emploi intérimaire

DARES, publié le 29/05/2026

L'emploi intérimaire baisse au 1er trimestre 2026 (-0,4 %, soit -3 000 intérimaires), après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 %, soit -400 intérimaires). Sur un an, il recule légèrement de 0,6 %.

URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/lemploi-interimaire>

### L'emploi intérimaire baisse légèrement au 1er trimestre 2026 (-0,4 %)

DARES Indicateurs n°22, publié le 29/05/2026

L'emploi intérimaire baisse au 1er trimestre 2026 (-0,4 %, soit -3 000 intérimaires), après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 %, soit -400 intérimaires). Sur un an, il recule légèrement de 0,6 %.

URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/lemploi-interimaire-baisse-legerement-au-1er-trimestre-2026>

### Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable

INSEE Informations rapides No 135, publié le 29/05/2026

Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable (0,0 %, soit -4 900 emplois) après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 %, soit -40 500 emplois). Il se situe 0,2 % sous son niveau d'un an auparavant (soit -47 600 emplois), mais dépasse encore nettement son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019 (+4,7 % soit +1,2 million d'emplois). Dans le secteur privé, l'emploi salarié est quasi stable (-0,1 %), comme au trimestre précédent (soit -13 900 emplois après -19 500 emplois). Sur un an, l'emploi salarié privé baisse de 0,3 % (soit -60 700 emplois) : il s'agit du cinquième trimestre consécutif de léger recul sur un an. Toutefois, il excède toujours largement son niveau d'avant-crise sanitaire, de 5,1 % (soit +1,0 million d'emplois). Dans la fonction publique, l'emploi salarié est quasi stable au premier trimestre 2026 (+0,1 %, soit +9 000 emplois) après un repli au trimestre précédent (-0,3 %, soit -21 000 emplois). Il excède légèrement son niveau d'un an auparavant (+0,2 %, soit +13 200 emplois) et nettement celui de l'avant-crise sanitaire (+3,4 %, soit +0,2 million d'emplois). Sur un an, l'emploi salarié public continue d'augmenter pour les contractuels et de baisser pour les fonctionnaires.

URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8997611>

### Baromètre Prism'emploi - l'emploi intérimaire en mars 2026

Prism'emploi, publié le 11/05/2026

En mars 2026, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 661 700 équivalents temps plein (ETP). Ce niveau correspond à une baisse de 2,9 % sur un an, un peu plus marquée que celle enregistrée au cours du début d'année (-0,4% en moyenne en janvier et février).

URL : <https://www.prismemploi.eu/barometres-nationaux/barometre-prismemploi-lemploi-interimaire-en-mars-2026>

### **Le contrat à durée indéterminée intérimaire est-il un tremplin vers l'emploi stable ?**

BOULLE Clément – DARES, Document d'études n° 28, publié le 06 /11/2026

Le contrat à durée indéterminée intérimaire (CDII), créé en 2013, vise à concilier la flexibilité de l'intérim avec une plus grande sécurité pour les salariés. Il permet aux intérimaires d'enchaîner des missions tout en bénéficiant d'un contrat permanent avec leur agence, incluant notamment une garantie minimale de rémunération entre deux missions. Fin 2024, environ 52 000 salariés sont en CDII, soit 7 % des intérimaires.

URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-contrat-duree-indeterminee-interimaire-est-il-un-tremplin-vers-lemploi-stable>

## Activités des agences d'emploi et des entreprises de travail temporaire

### Comment bien choisir son agence d'intérim en France en 2026 ?

Connectt, 2026

Le marché du travail temporaire est vaste. Que vous soyez un candidat à la recherche de votre prochaine mission ou une entreprise cherchant à recruter du personnel qualifié, le choix de votre partenaire RH est déterminant. Face à la multitude d'acteurs, comment identifier l'agence d'intérim en France qui répondra vraiment à vos besoins ? Voici les critères incontournables pour faire le bon choix en 2026.

URL : <https://connectt.fr/comment-choisir-agence-interim-france/>

## Santé sécurité au travail des intérimaires

### **Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail**

Intérimaires Santé, publié le 28/04/2026

Chaque année, le 28 avril célèbre la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail. Cette journée rappelle l'importance de protéger les salariés et de prévenir les accidents et maladies professionnelles. Au-delà du respect des obligations légales, la sécurité au travail contribue directement au bien-être, à la motivation et à la performance des collaborateurs.

URL : <https://www.interimaressante.fr/blog/evenement/journee-mondiale-pour-la-securite-et-la-sante-au-travail/>

### **Le bruit, largement en tête des nuisances auxquelles sont exposés les travailleurs du BTP**

BARRUYER Cendrine - PreventionBTP, publié le 09/04/2026

Quelle proportion de travailleurs du BTP sont exposés à différentes nuisances chimiques, physiques ou organisationnelles ? C'est l'objectif d'une étude de Santé publique France rendue publique ce 7 avril. C'est la première étude à explorer de manière aussi approfondie les multi-expositions auxquelles sont soumis les compagnons.

URL : [https://www.preventionbtp.fr/actualites/risques/le-bruit-largement-en-tete-des-nuisances-auxquelles-sont-exposes-les-travailleurs-du-btp\\_i6Vm6siRMoeF5nJ4QRfPmF](https://www.preventionbtp.fr/actualites/risques/le-bruit-largement-en-tete-des-nuisances-auxquelles-sont-exposes-les-travailleurs-du-btp_i6Vm6siRMoeF5nJ4QRfPmF)

### **Sécurité sur les chantiers BTP : quelles sont vos obligations envers les intérimaires ?**

Connectt, 2026

Avec le retour du printemps, les chantiers de construction et de travaux publics redémarrent à plein régime. Pour faire face à cette hausse d'activité, le recours au travail temporaire est indispensable. Cependant, l'intégration de nouveaux collaborateurs soulève une question cruciale : celle de la sécurité. En cas d'accident du travail d'un intérimaire, qui est responsable ? Voici un rappel des obligations légales de l'entreprise utilisatrice pour déléguer en toute sérénité.

URL : <https://connectt.fr/securite-sur-les-chantiers-btp-queelles-sont-vos-obligations-envers-les-interimaires/>

### **Suivi territorial de santé au travail des salariés intérimaires**

Schweitzer, Jean-Michel ; Hagle, Caroline ; Huret, Joséphine ; Rohart, Fanny ; Vasseur, Rémy - Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement, Volume 87, n°3, 2026

Problématique Le suivi de santé au travail des salariés intérimaires est complexe en raison de l'intermittence de statuts d'emploi. Un salarié peut avoir plusieurs employeurs sur différents bassins, rendant le suivi de santé fastidieux, en conséquence de probables impacts sur les visites et la traçabilité des expositions. La diversité des logiciels métiers limite la continuité du suivi. Un outil d'interconnexion existe mais il est peu opérant, à peine 10 % des agences d'emploi y recourent. Méthode Sous l'impulsion du Fastt, deux SPSTI limitrophes engagent

l'interopérabilité des données de suivi de santé intérimaires. Un troisième service, utilisant le même logiciel, les rejoint, couvrant ainsi 58 % de l'activité intérimaire régionale. Une première phase identifie les bénéficiaires a priori et confirme l'engagement des directions. Elle est pilotée par un comité de compétences médicales, techniques et numériques, avec l'éditeur logiciel autour de trois axes : conformité, interopérabilité et simplicité d'usage. Résultats Déployée auprès des SPSTI et de leurs adhérents, la solution mutualise les données administratives du suivi de santé (visites d'embauche et périodiques) et la traçabilité des expositions professionnelles des 24 derniers mois : •l'agence d'emploi a un accès à l'historique et à l'information sur les emplois faisant l'objet d'une aptitude, permettant s'il se doit d'enclencher une demande de dispense ; •les services ont accès à ces informations et pourront importer les éléments pour construire une vision consolidée des emplois de la personne. Ainsi, renforcer la traçabilité des expositions professionnelles, pour un suivi plus fiable, continu et historisé au regard des risques auxquels la personne a été exposée. Discussion L'interopérabilité ainsi testée à l'échelle de ce territoire produit des effets favorables : •l'accès instantané et aisé à l'historique des visites écourte les délais pour les étapes du suivi, c'est une garantie pour les salariés intérimaires d'accéder à la mission ; •l'évitement de suivis redondants redistribue le temps médical pour des profils vulnérables, missions exposantes, maintien en emploi. L'expérience de mutualisation invite à rechercher des bénéficiaires complémentaires pour la prévention : •l'exploitation complète des fonctionnalités du support numérique : identifier des parcours-cibles d'exposition pour des actions de prévention ; •la collecte de données de suivi à l'échelle de bassins d'emploi facilite les actions coordonnées et ciblées vers les utilisateurs de l'intérim. Cette action démontre la faisabilité d'interopérabilité à l'échelle nationale. Elle facilite aussi les instruments pour une prévention mieux ciblée au regard des parcours d'exposition des salariés intérimaires.

DOI : <https://doi.org/10.1016/j.admp.2026.103533>

URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1775878526005059>

### **The hidden costs of flexibility: A comparative study of OHS outcomes in using temporary agency work**

Strauss-Raats, P. ; Adascalitei, D. - Economic and Industrial Democracy, Volume 47, Issue 2, 2026, pp. 331-351

This article addresses a gap in comparative research regarding the role of organisational factors in shaping occupational health and safety (OHS) outcomes when using temporary agency work (TAW). Using the Economic Pressures-Work Disorganisation-Regulatory Failure (PDR) framework, the article applies a comparative case study approach to analyse OHS outcomes in two sites of one multinational company. The findings reveal how differences in organisational practices embedded in different institutional contexts shape TAW use, influencing exposure to work-related injuries and exhaustion. These effects are particularly evident in the context of workforce segmentation, where trade-offs and unintended consequences emerge for the user firm.

DOI : <https://doi.org/10.1177/0143831X251332174>

URL : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0143831X251332174>

## Action en santé sécurité au travail dans le domaine de l'intérim

### **Avec la création de l'Organisme Prévention Santé Sécurité Intérimaires, les partenaires sociaux parachèvent l'organisation de la branche**

Prism'Emploi, publié le 29/04/2026

Prism'emploi et les six organisations syndicales représentatives de la branche (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT Intérim, FO et UNSA) ont signé à l'unanimité, le 3 avril 2026, l'accord constitutif de l'Organisme Prévention Santé Sécurité Intérimaires (OP2SI). Ce nouvel organisme paritaire qui a pour objet la gouvernance et le pilotage de la santé, de la sécurité et de la prévention des risques professionnels dans la branche du travail temporaire, parachève la construction de l'écosystème paritaire de la branche. Aux côtés du FASTT, le Fonds d'action sociale, du FPETT, le Fonds professionnel pour l'emploi qui finance la formation des salariés intérimaires et de l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement (OIR), ce nouvel organisme concrétise l'engagement des partenaires sociaux en faveur de la santé, de la sécurité et de la lutte contre la désinsertion professionnelle des salariés intérimaires. Il s'inscrit également dans la dynamique souhaitée par le ministère du travail qui place la prévention des risques au cœur des politiques de santé et de sécurité.

URL : <https://www.prismemploi.eu/communiqués-de-presse/avec-la-creation-de-lorganisme-prevention-sante-securite-interimaires-les-partenaires-sociaux-parachevent-lorganisation-de-la-branche>

## Intérim autres

### **« Faire la saison » à Beaucaire. Travail agricole et présence latinoaméricaine différenciée en Provence**

DECOSSE Frédéric – Temporalités, n°42, 2026

Cet article explore la notion de saison dans le quotidien des ouvriers agricoles migrants en Provence. À partir d'une recherche au long cours réalisée auprès de différentes populations étrangères saisonnières et d'une ethnographie en cours dans la région de Beaucaire (Gard), nous cherchons à comprendre en quoi la saison est une temporalité qui structure, tant le travail, que les stratégies de reproduction sociale de ces ouvriers. Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement de travaux antérieurs, dans lesquels nous avons jeté les bases d'une approche constructiviste de la notion de saisonnalité au sein du fonctionnement de la production agricole intensive et des migrations temporaires de travail, et analysé comment le réinvestissement des temps sociaux par les ouvriers latinoaméricains installés en Provence constitue un mécanisme de dépassement du travail temporaire. Nous reprenons ici l'idée que la saison est en réalité une boîte noire dans laquelle il importe d'entrer pour comprendre ce qui s'y joue au-delà de l'évidence et du sens commun, un principe ordonnateur du travail agricole qui articule des dimensions à la fois agronomiques, économiques et juridiques. Pour cela, nous proposons de développer une réflexion en quatre temps : tout d'abord, nous chercherons à déconstruire la notion de « saison » en montrant qu'il s'agit en fait, à rebours d'une vision naturaliste des choses, d'une catégorie hybride opérative et fonctionnelle ; nous décrirons ensuite en quoi la saison produit des changements importants à Beaucaire, à la fois sur le marché du travail agricole et sur le logement et les activités hors-travail des ouvriers saisonniers latinos ; nous analyserons après cela les spécificités du CDD saisonnier et nous nous pencherons sur la manière dont il est mobilisé dans l'agriculture industrielle provençale ; nous nous centrerons enfin sur la question du chômage, afin de comprendre ce qui fait que l'accès à ce revenu de complément hors-saison est à la fois central et problématique pour cette population saisonnière.

DOI : <https://doi.org/10.4000/15zcs>

URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/14333>

### **Qu'en est-il du travail temporaire des migrants? Inclusion différentielle et précarité dans le Programme de mobilité internationale du Canada.**

VOSKO Leah F. - Centre d'excellence sur la fédération canadienne, avril 2026, 28 p.

Le débat politique autour de l'avenir de l'immigration temporaire au Canada s'est récemment intensifié, avec des appels croissants à réformer, voire à éliminer le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Mais, même si des améliorations sont nécessaires, réformer le PTET ne mettrait pas fin à l'exploitation des travailleurs qui migrent au Canada pour y trouver un emploi. Ce rapport montre que le Programme de mobilité internationale (PMI) du Canada — qui représente désormais 80 pour cent de tous les permis de travail temporaires — reproduit bon nombre des problèmes qui minent depuis longtemps le PTET, tout en faisant l'objet d'un examen bien moins approfondi. Sur le plan des politiques publiques, le PMI est souvent présenté comme un moyen pour les employeurs de recruter

des travailleurs mobiles hautement qualifiés et ayant un haut niveau de compétences reconnues socialement. La réalité est plus complexe. S'appuyant sur des données administratives de la Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés et sur des entretiens approfondis avec des titulaires de permis actuels et anciens, ce rapport montre que de grands sous-programmes du PMI en pleine expansion, notamment les programmes de permis de travail postdiplôme et de permis de travail pour les conjoints, engendrent de la précarité chez les participants : l'expérience simultanée d'un statut de résidence précaire et d'un emploi instable. La précarité au sein du PMI n'est pas uniforme. Les travailleurs relevant de la catégorie Accords s'en tirent mieux que ceux relevant des Intérêts canadiens, où les niveaux de revenus, les taux de syndicalisation et le cumul d'emplois ressemblent étroitement à ceux des titulaires de permis du PTET. Au sein des Intérêts canadiens, les travailleurs relevant du volet « compétitivité et politique publique », qui regroupe les programmes de permis de travail postdiplôme et de permis de travail pour les conjoints, affichent les taux de précarité les plus élevés, 54 pour cent occupant des emplois caractérisés par de multiples indicateurs d'insécurité sur le marché du travail. Ce rapport se concentre sur deux formes structurelles de précarité. Les titulaires de permis de travail postdiplôme vivent une précarité probatoire : ils doivent satisfaire à une longue série d'exigences en matière d'études et d'emploi pour accéder à la résidence permanente, ce qui pousse beaucoup d'entre eux à accepter un travail en dehors de leur domaine et à endurer de mauvaises conditions d'emploi par crainte de compromettre leurs chances d'obtenir la résidence permanente. Les titulaires de permis de travail pour les conjoints, quant à eux, vivent une précarité relationnelle : leur droit de demeurer au Canada et leur accès au marché du travail dépendent du maintien d'une relation avec un titulaire de permis de travail « principal » (le conjoint ou la conjointe), les laissant vulnérables à l'exploitation et disposant de peu de protections indépendantes.

URL : <https://centre.irpp.org/fr/research-studies/travail-temporaire-migrants/>

PDF : <https://centre.irpp.org/wp-content/uploads/sites/3/2026/04/Quen-est-il-du-travail-temporaire-des-migrants.pdf>

### **Etude exploratoire sur l'impact de l'IA sur les métiers de l'intérim**

Observatoire de l'intérim et du recrutement, 2026, 31 p.

Cette étude a pour objectifs de dresser un panorama de l'avancement des réflexions et des projections des impacts de l'intelligence artificielle dans les trois secteurs ayant le plus recours à l'intérim : la logistique, l'industrie et le BTP ; d'identifier les impacts possibles ou pressentis de ces évolutions sur les métiers fréquemment pourvus par intérim dans ces secteurs ; d'identifier les actions d'accompagnement nécessaires pour outiller les intérimaires dans la reconfiguration éventuelle de l'environnement de travail. Cette étude a une ambition exploratoire : il s'agit de cartographier le niveau de maturité IA des différents secteurs et les perspectives de déploiement en vue de flécher ceux où il serait pertinent d'approfondir les investigations.

URL : <https://observatoire-interim-recrutement.fr/publication/94>